

La Ville de Noisiel présente

SÉJOURS

ÉTÉ 2019

Directeur de la publication : Mathieu Viskovic

Coordination : service communication

Rédaction : service éducation et activités périscolaires et service communication

Conception, maquette : Nonos et Paillettes (nonosetpaillettes.com)

Photos : crédits réservés

Impression : Imprimerie européenne

Service communication : Mairie de Noisiel – 26, place Émile-Menier – Noisiel

ÉDITO

Parce que les vacances constituent une période propice aux découvertes, aux expériences et aux rencontres, la municipalité est particulièrement attachée à l'organisation de séjours pour les enfants et les jeunes Noisiéliens.

Moments privilégiés d'apprentissage de la vie en collectivité, de pratiques de nouvelles activités, d'ouverture à d'autres lieux et cultures, les séjours collectifs sont toujours l'occasion pour les enfants et les jeunes de s'enrichir et de se créer des souvenirs inoubliables.

Malgré le contexte budgétaire contraint, nous souhaitons cette année encore faciliter l'accès à cette offre au plus grand nombre. Ainsi, l'application d'une tarification dégressive en fonction du quotient familial, induisant la prise en charge par la Ville d'environ 60% du coût du séjour en moyenne, permet de proposer aux familles des tarifs adaptés à leurs ressources. Ces séjours ont été spécialement sélectionnés par nos équipes pour proposer à vos enfants des destinations attractives, un programme d'activités qualitatif et varié et des conditions d'accueil confortables, en toute sécurité.

Nous vous invitons à les découvrir au fil des pages de ce guide et nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 mai, de 9 h à 12 h, en salle Planas de l'Hôtel-de-Ville, pour le Forum, au cours duquel vous pourrez vous informer sur les offres et procéder aux inscriptions.

Mathieu VISKOVIC

Maire de Noisiel



Corinne TROQUIER

Maire-adjointe

chargée des activités périscolaires,
de la jeunesse et de la citoyenneté

SOMMAIRE

Inscriptions en séjours vacances : mode d'emploi _____ pages 5 et 6

Tarifs et modalités de paiement _____ page 7

Informations pratiques _____ page 8

Descriptif détaillé des séjours

pour les 6 - 10 ans _____ pages 9 et 10

pour les 11 - 14 ans _____ pages 11 et 12

pour les 15 - 17 ans _____ pages 13 et 14

INSCRIPTIONS EN SÉJOURS VACANCES : MODE D'EMPLOI

1. La préinscription obligatoire

La Ville de Noisiel vous invite au Forum des séjours de vacances 2019 afin de découvrir les six destinations proposées aux Noisiéliens âgés de 6 à 17 ans. L'occasion de rencontrer les prestataires afin de leur poser toutes les questions que vous souhaitez.

Le Forum des séjours de vacances 2019 se tiendra **le samedi 18 mai de 9 h à 12 h en salle Planas**, 26 place Émile-Menier à Noisiel (Hôtel-de-Ville).

Afin de réaliser votre préinscription pour un séjour, il est impératif :

- D'avoir fait votre carte de quotient familial pour l'année 2018/2019. Cette démarche se fait auprès du guichet unique de la mairie principale ou de la mairie annexe aux heures d'ouverture habituelles, avant la tenue du forum.
- D'être à jour des paiements de vos factures contractées dans le cadre des activités municipales. En cas de régularisation auprès du Trésor public, vous devez impérativement fournir un justificatif de paiement ou de l'établissement d'un échéancier.
- De verser 25 % du montant total du séjour de vacances choisi afin de réserver votre place, par chèque, espèces ou carte bancaire.
- D'apporter votre bon Caf, intitulé « Aide aux temps libres 2019 », ou votre numéro d'allocataire.

Toute préinscription est définitive. Aucun remboursement d'acompte ne sera réalisé sans certificat médical.

Le nombre de places sur chaque centre de vacances étant limité, les séjours seront attribués en fonction de l'ordre d'arrivée des préinscriptions le jour du forum. À partir du lundi 20 mai et jusqu'au vendredi 29 mai 2019 dernier délai, des inscriptions pourront être prises en compte sous réserve des places encore disponibles. Il est donc fortement conseillé d'effectuer les inscriptions le jour du forum.

2. L'inscription définitive

Lors de la préinscription, le jour du forum, un dossier d'inscription vous sera remis.

Celui-ci devra être complété et déposé au service éducation et activités périscolaires situé en mairie principale entre le lundi 20 mai et le mardi 4 juin 2019, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 45, le jeudi de 8 h 45 à 12 h, accompagné des documents suivants :

- la carte de quotient 2018/2019
- le livret de famille si l'enfant ne porte pas votre nom (photocopie et original)
- la copie du carnet de vaccination de l'enfant
- l'attestation accompagnant la carte vitale qui justifie des droits de l'enfant qui doit partir (photocopie et original)
- le bon de vacances de la CAF « aide aux temps libre 2019 », ou votre numéro d'allocataire (si non transmis lors de la préinscription)
- le règlement du montant du séjour ou échéancier en cours
- le dossier de l'organisme dûment complété et les pièces demandées, qui varient selon les séjours (brevet de natation, autorisation de sortie de territoire, photocopie de la carte d'identité de l'enfant pour les séjours à l'étranger...)

Attention, en cas de non retour des dossiers d'inscription avant le 4 juin 2019, la place pré-réservée sera attribuée au suivant sur la liste d'attente, sans possibilité de remboursement de l'acompte.

3. La réunion d'information

Une réunion d'information concernant la préparation des départs sera organisée le **samedi 15 juin 2019** au matin. Celle-ci vous permettra de rencontrer les responsables des organismes de séjour. Il est donc essentiel que vous et votre enfant y participiez.

**■ POUR LES JEUNES DE 14 À 17 ANS,
LA PRÉSENCE À LA RÉUNION D'INFORMATION
■ EST OBLIGATOIRE.**

LES TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

1. Le coût du séjour

Le coût du séjour varie en fonction de votre tranche de quotient familial. Si vous ne possédez pas de carte de quotient pour l'année 2018/2019 vous devez la faire établir auprès du guichet unique à la mairie principale ou à la mairie annexe, avant la tenue du forum.

Si vous bénéficiez des bons vacances de la Caf, une réduction sur le tarif Ville vous sera appliquée, conformément aux indications mentionnées sur votre bon Caf.

2. Le paiement

2.1. Lors de la préinscription

Lors de la préinscription, vous devez obligatoirement verser 25 % du montant total du séjour de vacances choisi afin de réserver votre place.

Les moyens de paiement acceptés sont les cartes bancaires, les chèques (libellés à l'ordre de R.R.N.O. Régie Centrale), ou les espèces.

2.2. Lors de l'inscription définitive

Lors de l'inscription définitive au service éducation et activités périscolaires, en mairie principale, il vous sera demandé de régler les 75 % du montant restant. Deux possibilités de règlement s'offrent à vous :

- régler en une fois les 75 % restant du montant du séjour.
- régler les 75 % restant du montant du séjour en trois fois maximum. Dans ce cas, vous devrez vous déplacer (en mai, juin et juillet) en mairie principale, afin de procéder aux paiements auprès de la régie centralisée.

Votre enfant ne pourra partir que si le séjour est réglé en totalité avant le départ.

2.3. En cas d'annulation

En cas d'annulation de votre préinscription, aucun remboursement d'acompte ne sera réalisé sans certificat médical. De plus, si l'annulation intervient entre l'inscription définitive et 10 jours avant le départ, une retenue supplémentaire sera effectuée, de 25 % à 50 % du coût du séjour. À moins de dix jours avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué (sauf hospitalisation ou maladie contagieuse, sur présentation obligatoire d'un certificat médical).

LES ASSURANCES

IMPORTANT – Les assurances des organismes appliquent toutes une franchise en ce qui concerne les biens personnels. Cette franchise se situe aux environs de 120 € selon la compagnie.

Il est donc inutile d'ouvrir un dossier d'assurance pour la perte ou le vol de biens dont la valeur est voisine de cette somme.

1. Rapatriement

En cas de rapatriement pour des problèmes graves (achat ou possession de produits stupéfiants, vol...) le jeune sera reconduit à Noisiel par les autorités compétentes et les frais seront à la charge de la famille.

En cas de rapatriement pour des raisons médicales, aucun remboursement ne sera effectué.

2. Frais médicaux

Si votre enfant est malade durant le séjour et que son état de santé nécessite des soins, les frais seront, dans un premier temps, pris en charge par le prestataire. Ensuite, un courrier vous sera envoyé avec le montant à payer. Le paiement devra être effectué par chèque à l'ordre du Trésor public et les feuilles de soins vous seront adressées en retour. Ainsi, vous serez en mesure de vous faire rembourser par votre centre de sécurité sociale.

INFORMATIONS PRATIQUES

Des centres de vacances agréés

Les centres accueillant ces séjours ont été choisis par la Ville après mise en concurrence. Les prestataires retenus ont une grande pratique dans le domaine de l'organisation, de la gestion et de l'animation de loisirs pour la jeunesse et sont régulièrement contrôlés dans le cadre de la législation par la direction départementale de la cohésion sociale.

Ces prestataires sont :

PEP Découverte, Temps libre vacances, Océane voyage junior, ADAV, Gecture.

ORGANISATEUR : PEP Découverte

14 JOURS : Du lundi 8 juillet au 21 juillet 2019 (14 places)

SITE : CENTRE DE TALMONT – SAINT HILAIRE

Entre terre et mer, viens découvrir les sensations de glisse en voilier, en surf, en pilotant ton cerf-volant ou en observant les avocettes des marais...

Sur la côte sud des Sables d'Olonne, au sud de la baie de Cayola en bordure d'océan, le centre PEP «le Porteau» est implanté au cœur d'une pinède de 5 hectares.

Les enfants seront logés dans les chambres de quatre lits dans un bâtiment découpé en deux unités.

ACTIVITÉS

- Surf
- Voile en mer ou sur lac
- Vélo
- Pêche à pied
- Cerf-volant
- Baignade
- Visites
- Et aussi : camping, jeux collectifs en plein air, découverte de la nature, ornithologie, veillées...)

VOYAGE

Départ de Noisiel en car puis en train.

TARIFS DU SÉJOUR

	Quotient A	Quotient B	Quotient C
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
T1	328,35 €	288,55 €	248,75 €
T2	358,20 €	313,43 €	278,60 €
T3	383,08 €	343,28 €	303,48 €
T4	417,90 €	373,15 €	333,33 €
T5	452,73 €	402,98 €	363,18 €
T6	482,58 €	437,80 €	398 €
T7	517,40 €	467,65 €	422,88 €
T8	567,15 €	507,45 €	457,70 €
T9	611,93 €	557,20 €	507,45 €
T10	661,68 €	597 €	552,23 €
T11	706,45 €	646,75 €	592,03 €
T12	756,20 €	686,55 €	636,80 €
T13	796 €	736,30 €	676,60 €

PASSION OCÉAN

> 6/10 ans



ORGANISATEUR : Temps libre vacances

14 JOURS : Du jeudi 1^{er} au mercredi 14 août 2019
(12 places)

SITE : CENTRE LAUDINIE – LA FOUILLADE-NAJAC

Le Centre Laudinie est situé à la Fouillade, petit village au sein de la campagne aveyronnaise dans un environnement naturel et calme à 5 km de Najac, l'un des plus beaux villages de France.

Les enfants seront logés dans des chambres de 2 à 6 lits.

ACTIVITÉS

- Escalade,
- Canoë-kayak
- Accrobranche
- Spéléologie
- Baignade
- Tennis
- Visites locales

VOYAGE

Départ de Noisiel en car grand tourisme.

TARIFS DU SÉJOUR

	Quotient A	Quotient B	Quotient C
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
T1	298,32 €	262,16 €	226 €
T2	325,44 €	284,76 €	253,12 €
T3	348,04 €	311,88 €	275,72 €
T4	379,68 €	339 €	302,84 €
T5	411,32 €	366,12 €	329,96 €
T6	438,44 €	397,76 €	361,60 €
T7	470,08 €	424,88 €	384,20 €
T8	515,28 €	461,04 €	415,84 €
T9	555,96 €	506,24 €	461,04 €
T10	601,16 €	542,40 €	501,72 €
T11	641,84 €	587,60 €	537,88 €
T12	687,04 €	623,76 €	578,56 €
T13	723,20 €	668,96 €	614,72 €

CAMPA'FUN

> 6/10 ans



ORGANISATEUR : PEP Découverte

14 JOURS : Du lundi 8 juillet au dimanche 21 juillet 2019
(8 places)

SITE : CENTRE LES FLOTS

À proximité de la plage de la Gorguette, dans la baie de Bandol, lieu de séjour idéal sur le littoral Varois, entre Provence et Côte d'azur. Le centre domine la plage dorée qui est située à moins de 100 m.

Les enfants seront logés dans des chambres de 2 à 6 lits.

ACTIVITÉS

- Voile ou paddle
- Bouée tractée
- Baptême de plongée
- Accrobranche
- Visites locales
- Baignade

VOYAGE

Départ de Noisiel en car puis en train.

TARIFS DU SÉJOUR

	Quotient A	Quotient B	Quotient C
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
T1	343,20 €	301,60 €	260 €
T2	374,40 €	327,60 €	291,20 €
T3	400,40 €	358,80 €	317,20 €
T4	436,80 €	390 €	348,40 €
T5	473,20 €	421,20 €	379,60 €
T6	504,40 €	457,60 €	416 €
T7	540,80 €	488,80 €	442 €
T8	592,80 €	530,40 €	478,40 €
T9	639,60 €	582,40 €	530,40 €
T10	691,60 €	624 €	577,20 €
T11	738,40 €	676 €	618,80 €
T12	790,40 €	717,60 €	665,60 €
T13	832 €	769,60 €	707,20 €

SPORT 100 % ADRÉNALINE

> 11/14 ans



ORGANISATEUR : Océane Voyages Juniors

14 JOURS : Du samedi 3 août au vendredi 16 août 2019
(8 places)

SITE : CENTRE LES CLARINES

Le village d'Abondance, traditionnel, montagnard et culturel, est situé au nord de la Haute Savoie, à 30 km au sud du lac Léman et des villes de Thonon-les-Bains et Évian-les-Bains.

Les enfants seront logés dans des chambres de 2 à 6 lits.

ACTIVITÉS

- Via ferrata
- Baignade
- Hydrospeed
- Bob Luge ou rollerbe
- Accrobranche
- Devalkart
- Visites locales

VOYAGE

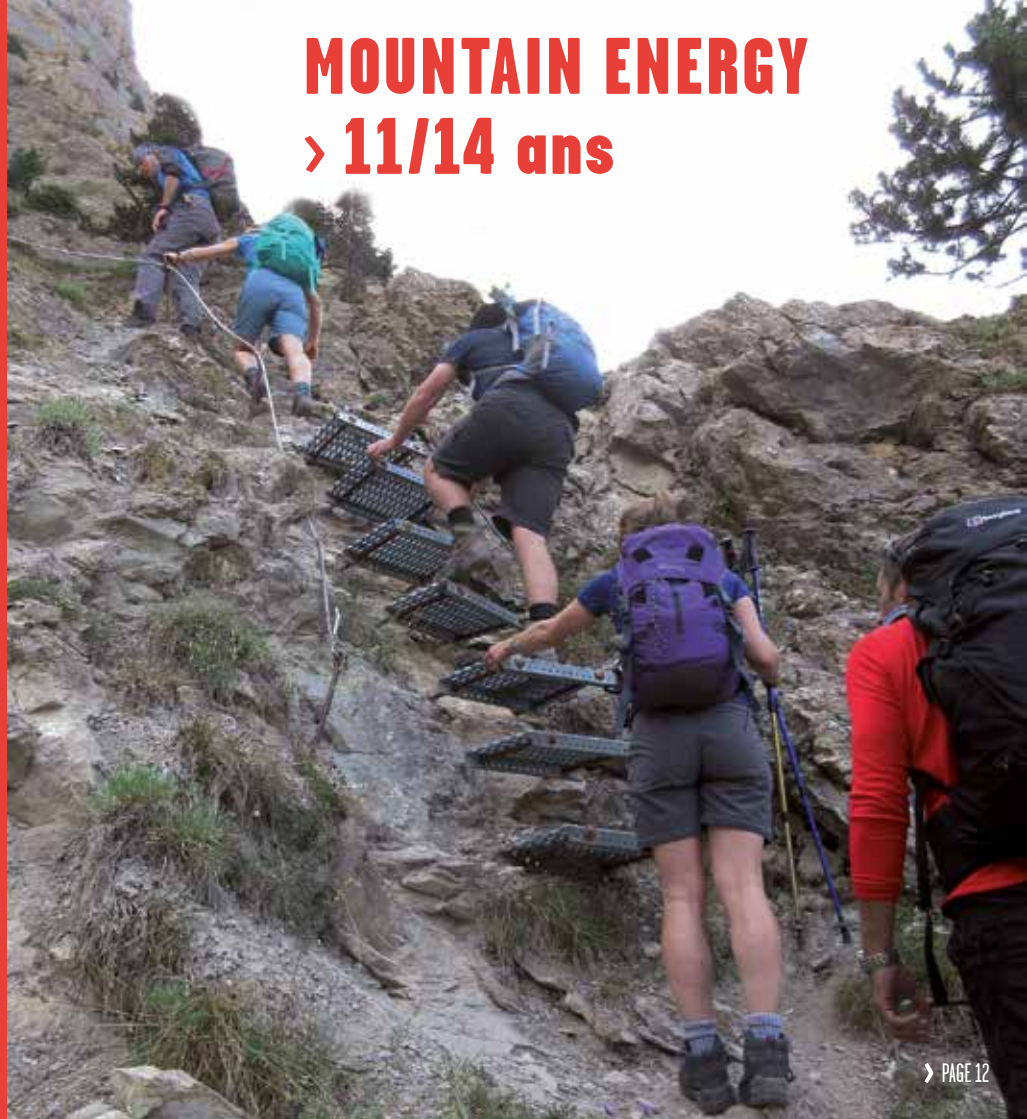
Départ de Noisiel en car puis en train.

TARIFS DU SÉJOUR

	Quotient A	Quotient B	Quotient C
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
T1	326,70 €	287,10 €	247,50 €
T2	356,40 €	311,85 €	277,20 €
T3	381,15 €	341,55 €	301,95 €
T4	415,80 €	371,25 €	331,65 €
T5	450,45 €	400,95 €	361,35 €
T6	480,15 €	435,60 €	396 €
T7	514,80 €	465,30 €	420,75 €
T8	564,30 €	504,90 €	455,40 €
T9	608,85 €	554,40 €	504,90 €
T10	658,35 €	594 €	549,45 €
T11	702,90 €	643,50 €	589,05 €
T12	752,40 €	683,10 €	633,60 €
T13	792 €	732,60 €	673,20 €

MOUNTAIN ENERGY

> 11/14 ans



ORGANISATEUR : ADAV

14 JOURS : Du dimanche 7 juillet au samedi 20 juillet 2019
(6 places)

SITE : CENTRE DU VIEUX BOUCAU

La station balnéaire de Vieux-Boucau-les-Bains se situe dans le sud des Landes, tout proche de Seignosse et de Hossegor. Soleil, farniente et activités nautiques et sportives se pratiquent au bord de mer, sur les plages de sable fin, mais aussi sur le lac marin de Port d'Albret.

Les enfants seront logés dans des chalets de 10 personnes en plein cœur d'un parc ombragé et calme.

ACTIVITÉS

- Surf
- Canoë
- Big Mama (paddle géant) et paddle
- Baignade
- Initiation à la pelote basque
- Sortie vélo
- Randonnée
- Visites locales

VOYAGE

Départ de Noisiel en car grand tourisme.

TARIFS DU SÉJOUR

	Quotient A	Quotient B	Quotient C
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
T1	315,15 €	276,95 €	238,75 €
T2	343,80 €	300,83 €	267,40 €
T3	367,68 €	329,48 €	291,28 €
T4	401,10 €	358,13 €	319,93 €
T5	434,53 €	386,78 €	348,58 €
T6	463,18 €	420,20 €	382 €
T7	496,60 €	448,85 €	405,88 €
T8	544,35 €	487,05 €	439,30 €
T9	587,33 €	534,80 €	487,05 €
T10	635,08 €	573 €	530,03 €
T11	678,05 €	620,75 €	568,23 €
T12	725,80 €	658,95 €	611,20 €
T13	764 €	706,70 €	649,40 €

SEA, BEACH & SUN

> 15/17 ans



ORGANISATEUR : Gecture

14 JOURS : Du mardi 30 juillet au lundi 12 août 2019
(6 places)

SITE : LE DOMINO

Au cœur d'un village typique, l'hébergement se trouve à Domino, village de la commune de Saint-Georges-d'Oléron. Domino a gardé le charme des villages insulaires et permet aux enfants d'être totalement dépayés.

À 800 m de la plage, les enfants auront le loisir de se baigner régulièrement et seront à proximité des activités nautiques.

ACTIVITÉS

- Catamaran
- Paddle
- Char à voile
- Parc aquatique « Iléo »
- Kayak de mer
- Baignade
- Visites locales

VOYAGE : Départ de Noisiel en car puis en train.

TARIFS DU SÉJOUR

	Quotient A	Quotient B	Quotient C
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
T1	318,45 €	279,85 €	241,25 €
T2	347,40 €	303,98 €	270,20 €
T3	371,53 €	332,93 €	294,33 €
T4	405,30 €	361,88 €	323,28 €
T5	439,08 €	390,83 €	352,23 €
T6	468,03 €	424,60 €	386 €
T7	501,80 €	453,55 €	410,13 €
T8	550,05 €	492,15 €	443,90 €
T9	593,48 €	540,40 €	492,15 €
T10	641,73 €	579 €	535,58 €
T11	685,15 €	627,25 €	574,18 €
T12	733,40 €	665,85 €	617,60 €
T13	772 €	714,10 €	656,20 €

SENSATION TERRE ET MER

> 15/17 ans



SAMEDI 18 MAI 2019

**FORUM DES
SÉJOURS DE
VACANCES**

DE 9 H À 12 H

Salle Planas — Hôtel-de-Ville
place Émile-Menier 77186 Noisiel

RENSEIGNEMENTS : Service éducation et
activités périscolaires — 01 60 37 73 84

www.ville-noisiel.fr

